

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

FONDS POUR
L'ACCÉLÉRATION DU
FINANCEMENT DES START-
UP D'ÉTAT



PROGRAMME 352

FONDS POUR L'ACCÉLÉRATION DU FINANCEMENT DES START-UP D'ÉTAT

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Nadi BOU HANNA

Directeur de la direction interministérielle du numérique (DINUM)

Responsable du programme n° 352 : Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

L'année 2020 a conforté l'importance du programme d'accélération du financement des startups d'État.

Doté en loi de finances 2020 de 9,2 M€ en AE et 11,2 M€ en CP (dont 1,5 M€ de crédits de titre 2), ce programme permet en effet de financer l'émergence et le développement de produits et services numériques innovants pour résoudre des problèmes de politiques publiques.

La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes. A ce titre, le programme 352 a permis de renforcer l'accompagnement technique et méthodologique aux administrations, en soutenant notamment le développement d'incubateurs ministériels, pour les aider à déployer des services innovants qui répondent le mieux aux besoins des usagers et des agents publics.

Le programme 352 a également permis de soutenir la pérennisation du programme d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG), et de lancer la première édition du Commando UX pour soutenir la simplification des démarches administratives dématérialisées proposées aux citoyens. Plus largement, cette initiative désormais très visible permet d'associer des experts numériques de la société civile, aux projets culture d'innovation numérique de l'État, alors même que les tentatives de recrutement au sein de l'Etat de ces experts très demandés sur le marché du travail s'avèrent habituellement improductives.

Le recrutement des talents du numérique

La campagne de recrutement de talents du numérique menée a été un succès avec 800 candidatures pour les EIG (soit 4 fois plus que les années précédentes) : 41 EIG ont été recrutés et ont rejoint les administrations le 1^{er} septembre 2020.

Par ailleurs, à travers son nouveau programme, le Commando UX, la DINUM a pour objectif d'accélérer la simplification des démarches numériques des Français : 15 designers et développeurs se sont engagés pour simplifier 10 démarches administratives en ligne en 4 mois.

La poursuite du déploiement du fonds FAST

Le programme beta.gouv.fr de la DINUM a poursuivi en 2020, le déploiement du fonds d'Accélération des Startups d'État et de Territoires (FAST). Ce fonds a pour objectif d'investir dans des projets apportant des solutions concrètes à des problèmes de politique publique.

En 2020, 4 appels à candidatures ont été lancés, une enveloppe de 3,4 M€ a été déployée, 20 services numériques et 2 incubateurs ont été sélectionnés et ont bénéficié d'un cofinancement.

La fabrication de nouveaux services numériques : Un appui méthodologique et technique

Dans son rôle d'animation d'un réseau d'incubateurs ministériels, la DINUM mobilise des coaches qui accompagnent les agents publics (intrapreneurs) dans la création des services numériques à la manière des entreprises du numérique. Ces dépenses de coaching servent également à accompagner les administrations dans la transformation de leurs pratiques et de leurs organisations.

Pour la création de nouveaux services, la DINUM finance l'intervention d'experts du numérique pour le développement des produits à caractère interministériel.

Des résultats de performance atteints

Les résultats des indicateurs du volet performance évoluent positivement vers les cibles fixées lors de l'élaboration du projet annuel de performances. Ces résultats témoignent d'un programme en accélération :

- 50 problèmes investigués,
- 26 produits lancés,
- 2 produits devenus des services publics à impact national,
- 105 intrapreneurs formés à la méthode Startups d'État.

La pérennisation des EIG au sein du programme 352 a induit deux nouveaux indicateurs qui affichent les résultats suivants :

- 56 talents du numériques ont été sélectionnés dans l'année ;
- 14 membres du Commando UX ont été recrutés dans l'administration suite à leur mission.

Le programme 352 face à la crise sanitaire

Face à la crise sanitaire, le programme 352 et la DINUM ont été mobilisés en direct pour :

- créer de nouveaux services numériques visant à amoindrir le choc de la crise sur la population, et notamment :
 - Pretermainforte.fr pour venir en aide aux établissements de santé ;
 - Jeveuxaider.gouv.fr sur la base de la réserve civique ;
 - Solidarités français de l'étranger, pour permettre aux Français bloqués à l'étranger de faire part de leur besoin d'hébergement et d'être mis en relation, le cas échéant, avec des Français résidant dans ce même pays et désireux de les accueillir ;
 - Volontaires.fonction-publique.gouv.fr pour mettre à disposition des agents publics, en renfort des équipes mobilisées pendant la crise.
- opérer le cadrage du plan de relance, dans son volet innovation et transformation numérique (ITN) piloté par la DINUM sous l'égide du ministère de la transformation et de la fonction publiques ;
- participer à la constitution d'un stock stratégique de PC portables visant à accroître la capacité de télétravail des agents publics ;
- participer à la réalisation de travaux de mise à l'échelle de la webconférence de l'État.

La loi de finances pour 2021 permet de poursuivre et d'amplifier la dynamique initiée depuis 2019 en faveur de l'innovation et de la transformation numériques, en ouvrant une enveloppe de 10,6 M€ en autorisations d'engagement et de crédits de paiement (dont 3 M€ de crédits de rémunération destinés au recrutement d'entrepreneurs ou designers d'intérêt général, de commando UX ou d'experts de la société civile au profil innovant).

Dans le même temps, et en lien avec le décret du 15 juillet 2020 qui place la DINUM sous l'autorité du ministère de la transformation et de la fonction publiques et pour tenir compte des missions additionnelles aux startups d'Etat confiées à ce programme relatives à l'innovation numérique, le programme 352 change d'appellation au 1^{er} janvier 2021, pour devenir le programme "Innovation et transformation numériques", au sein de la mission "Action et transformation publiques".

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents
INDICATEUR 1.1	Nombre de problèmes investigués
INDICATEUR 1.2	Nombre de produits lancés par an
INDICATEUR 1.3	Nombre de produits abandonnés par an
INDICATEUR 1.4	Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année
OBJECTIF 2	Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics
INDICATEUR 2.1	Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année
INDICATEUR 2.2	Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi
INDICATEUR 2.3	Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR

1.1 – Nombre de problèmes investigués

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de problèmes investigués	Nb	Non déterminé	47	80	50	50	80

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM

Mode de calcul : Nombre cumulé des problèmes investigués entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N

Les problèmes investigués sont comptabilisés à la fin de la phase d'investigation et non au lancement. A titre d'exemple, une investigation lancée le 1er décembre dont les résultats seront connus au 1er février N+1, ne sera comptabilisé qu'en N+1.

INDICATEUR

1.2 – Nombre de produits lancés par an

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de produits lancés par an	Nb	34	32	30	23	26	30

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM, <https://beta.gouv.fr/stats>

Mode de calcul : Nombre cumulé des produits lancés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N. Un "produit lancé" est compté lorsqu'une phase d'investigation aboutit sur un passage en phase de construction du produit, selon le fonctionnement décrit à <https://beta.gouv.fr/approche/>

INDICATEUR

1.3 – Nombre de produits abandonnés par an

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de produits abandonnés par an	Nb	5	8	10	8	8	10

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM

Mode de calcul : Nombre cumulé des produits abandonnés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N

INDICATEUR

1.4 – Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	1	1	2	2	2	2

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM

Mode de calcul : Produit sorti du programme beta.gouv.fr, touchant une part significative de leurs utilisateurs potentiels (des centaines de milliers voire des millions de Français), et opéré par leur administration par une équipe produit pérennisée

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 1.1 Nombres de problèmes investigués

La phase d'investigation du programme beta.gouv.fr permet de valider la pertinence du lancement d'un service numérique. Elle a été déployée à l'ensemble des incubateurs partenaires du réseau beta.gouv.fr en 2021. Chaque investigation fait l'objet d'une fiche sur le site beta.gouv.fr.

Le contexte sanitaire a ralenti le lancement de nouvelles investigations en cours d'année, cependant le rythme des réalisations a été accéléré en fin d'année. C'est le résultat d'une initiative de communication lancée à l'été 2020 pour informer les ministères sur la possibilité de déclencher une investigation financée par la DINUM facilement, notamment pour répondre à des problèmes révélés par la crise sanitaire. En l'occurrence, 32 investigations ont été lancées en fin d'année 2020 ; elles s'achèveront en 2021 et seront donc comptabilisées dans les problèmes investigués en 2021.

La phase d'investigation apporte satisfaction à la DINUM et aux administrations partenaires car elle permet de valider non seulement la pertinence d'un investissement dans une solution numérique à part entière, mais également l'adhésion de l'administration partenaire aux conditions de lancement d'une Startup d'État, dont les critères ont été réuni dans une grille d'évaluation : https://beta.gouv.fr/content/docs/grille_lancement.pdf.

Indicateur 1.2 Nombre de produits lancés par an

Un peu plus d'une investigation sur deux a donné lieu à la construction d'une solution numérique selon l'approche Startup d'Etat en 2020. Le contexte sanitaire n'a pas ralenti significativement la croissance du nombre de produits accompagnés par beta.gouv.fr, dont certains produits plus ou moins directement liés à la résolution de problèmes liés à la crise à l'image de *Culture chez nous* (une plateforme permettant de consulter en ligne des représentations en direct, des podcasts, vidéos et articles produits par les opérateurs culturels français) avec le ministère de la Culture.

La création de 4 incubateurs ministériels en 2020 (incubateur des Territoires, incubateur du ministère de l'économie, des finances et de la relance, incubateur de l'ANSSI et atelier numérique de la Culture) a permis de multiplier les structures publiques où l'approche Startup d'Etat est pratiquée. L'impact de la croissance du réseau d'incubateurs se fera essentiellement ressentir en 2021, conséquence du lancement de deux appels à candidatures en fin d'année 2020.

Indicateur 1.3 Nombre de produits abandonnés par an

En 2020, plusieurs produits ont été abandonnés pour quatre raisons principales :

- **Le service numérique ne correspondait plus aux priorités de l'administration "sponsor" :**
 - **A-Dock** (DGITM) : simplifier l'accès aux données et démarches administratives du transport routier de marchandises
 - **Plante-et-moi** (CGDD) : augmenter la présence de la nature en ville

- **Voir et Localiser** (ASIP Santé) : voir et localiser les appelants aux centres d'appels d'urgence
- **Difficulté à mobiliser des ressources internes (rôle d'intrapreneur dans une Startup d'État)** :
 - **Visam** (DGAFP) : fluidifier le dialogue social de la « Direction des ressources humaines » de l'État.
- **Transfert du service sans transformation profonde vers des pratiques "Produit numérique"** :
 - **Kelrisks** (DGPR) : évaluer et conseiller sur les risques de pollution d'un terrain.
 - **Mes-aides** (DINUM) : évaluer ses droits à 28 aides sociales. En moins de 7 minutes.
- **La phase de construction a montré un impact de la solution numérique relativement faible** :
 - **Andi** (Caisse des dépôts et des consignations) : faciliter l'immersion professionnelle des personnes en situation de handicap
 - **Tremplin** (ministère des Affaires Sociales) : rapprocher les professionnels de santé de leur futur territoire d'exercice

L'abandon d'un projet de service numérique est une décision courageuse et difficile à prendre. Elle est rendue possible par l'organisation régulière de comités d'investissement avec les administrations partenaires, où sont présentées les mesures d'impact de chaque service numérique, et où la décision de l'arrêt ou de la poursuite est clairement posée, à chaque fois. Elle témoigne d'une réelle maturité dans la conduite des projets, en s'interdisant de prolonger mécaniquement les dépenses d'une période à l'autre sans se reposer la question de l'impact et du retour sur investissement.

Le programme beta.gouv.fr a pour objectif de limiter les risques d'investir dans des solutions numériques ayant pas ou peu d'impact. En 2021, un des objectifs que s'est fixé la mission BETA de la DINUM est d'augmenter la part des abandons liés au faible impact mesuré de services numériques, dans une logique d'amélioration globale de la qualité des produits du portefeuille accompagné.

Indicateur 1.4 Nombre de produits devenus des services publics à impact national majeur au cours de l'année

Afin de mieux caractériser les produits comptés comme "services à impact national", les critères de cette catégorie ont été clarifiés :

- a) Le produit est sorti du programme beta.gouv.fr et s'est autonomisé.
- b) Le service, disponible partout en France, couvre une part significative des besoins (ou du marché total atteignable). Par exemple, l'impact national d'un produit qui cible un "marché" de x millions d'utilisateurs peut être caractérisé lorsque le service couvre plus de 50% des utilisateurs potentiels. Ce critère permet justifier d'un impact significatif sur la vie de centaines de milliers voire de millions de Français selon les spécificités et les cibles d'un produit.
- c) Une équipe a été pérennisée pour opérer le service en continuant à mettre la priorité sur les besoins des utilisateurs. Le produit peut encore évoluer (il n'est pas mis au placard) et les statistiques d'impact restent suivies régulièrement par l'équipe.

Deux produits ont atteint ces critères en 2020 :

- **mon-entreprise.fr**, service à présent opéré par l'URSSAF : lever tous les freins et les questionnements au fur et à mesure de la progression du projet de création d'entreprise. En 2020 :
 - 3 millions de visiteurs en 2020, 80% du trafic provient de l'intégration du simulateur sur des sites webs tiers
 - 81% de taux de satisfaction sur les simulateurs
 - L'équipe produit est pérennisée au sein du Lab de l'ACOSS en 2021
- **Anotea**, service de Pôle emploi : éclairer les personnes qui cherchent une formation professionnelle en affichant les notes et commentaires collectés auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation. En 2020 :
 - 1,5 millions de stagiaires interrogés
 - 423 000 avis recueillis pour 11 000 organismes
 - Le service a été pérennisé au sein de la DG de Pôle emploi

L'objectif du programme beta.gouv.fr est de construire le maximum de services publics numériques qui impactent positivement la vie des Français et qui rejoignent la catégorie des "services publics à impact national majeur".

Afin d'en multiplier le nombre, un programme d'accélération "Gamma" a été lancé en septembre 2020. Il devrait permettre d'augmenter le nombre de services entrant dans cette catégorie en 2021. Constituée d'experts de

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

l'acquisition, de la croissance et des pratiques de Business Development, l'équipe Gamma apporte son expertise et son soutien à plusieurs services à haut potentiel en expérimentant un programme d'accélération intensif dont la saison 1 (qui s'achève en mars 2021) accompagne 3 produits : Aides Territoires, Dossier Facile, Mon Entreprise. A mi-parcours, les statistiques d'impact des trois produits accompagnés ont fortement augmenté. Un bilan du programme sera établi en mars 2021.

OBJECTIF

2 – Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

INDICATEUR

2.1 – Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année	Nb	28	53	50	56	56	50

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'équipe de pilotage du programme EIG à la DINUM

Mode de calcul : Comptage manuel effectué chaque année suite à l'appel à candidatures (EIG).

INDICATEUR

2.2 – Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi	Nb	9	14	15	15	14	20

Commentaires techniques

Source des données : tableau de suivi des équipes de pilotage du programme à Étalab (service de la DINUM)

Mode de calcul : Comptage manuel réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion (à N+1).

INDICATEUR

2.3 – Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État	Nb	63	81	130	70	105	130

Commentaires techniques

Source des données : <https://beta.gouv.fr/stat>

Mode de calcul : Nombre cumulé d'agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 2.1 Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général sélectionnés dans l'année

Chaque année, un appel à candidatures d'EIG est ouvert à destination de profils du numérique (notamment développement, sciences des données, design) qui souhaitent s'impliquer pour une période courte dans le service public. Les candidats postulent à des « défis de transformation numérique » portés par des acteurs publics. Le département Étalab de la DINUM pilote la sélection des candidats.

La sélection a lieu en deux temps : une première présélection est réalisée par l'administration. Un jury composé d'agents publics, d'experts, de membres de la société civile est ensuite organisé. Une fois sélectionnés, les lauréats intègrent ensuite les administrations qui portent les défis en signant un contrat de 10 mois.

Le nombre d'EIG sélectionnés reflète à la fois l'attractivité du programme auprès de l'administration et auprès des profils extérieurs (à condition d'indiquer aussi le nombre de candidatures) et la qualité des candidatures (si les prévisions sont atteintes).

Cette année, l'appel à candidatures EIG4 a permis de recruter 41 EIG.

Par ailleurs, le commando UX, un programme inspiré d'EIG qui se spécialise dans l'amélioration des démarches du top 250, a également été lancé, et a recruté 15 développeurs/développeuses et designers, permettant de recruter 56 talents au total.

Notons que l'appel à candidatures EIG 4 a été un succès : il a recueilli 801 candidatures, soit quatre fois plus que les années précédentes.

Un constat a également été fait : la constitution d'une promotion est longue : il faut compter 8 mois du début de l'appel à projets à l'arrivée des EIG dans l'administration. Forts de l'expérience du commando UX, qui a su réduire ces délais, une procédure plus efficiente est en cours d'expérimentation pour la promotion 5, constituée en 2021.

Indicateur 2.2 Nombre d'entrepreneurs d'intérêt général recrutés dans l'administration à la suite de leur défi

L'une des ambitions du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général est de susciter, pour des profils externes à l'administration et experts du numérique, des parcours au sein du service public.

Cet indicateur reflète donc la capacité de l'État à améliorer sa marque employeur pour des profils numériques, offrir un environnement propice à l'innovation, s'engager dans des projets à fort impact. Il peut également être lu comme un marqueur du taux de transformation de certains projets accompagnés par le programme : ainsi, certains entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés à la suite de leur défi afin de faire grandir le projet. L'une des limites de cet indicateur : il ne reflète pas d'autres modalités de travail avec l'administration. Par exemple, certains entrepreneurs d'intérêt général travaillent ensuite comme entrepreneurs indépendants sur des projets de l'administration. Par ailleurs, cet indicateur comptabilise tous les recrutements, quelle que soit la durée du contrat.

La promotion précédente, qui s'est terminée en novembre 2019, a obtenu des résultats très encourageants en termes de pérennisation : 30% des EIG ont continué en tant que contractuels dans l'administration, et plusieurs autres continuent à travailler pour l'administration sous d'autres formes (notamment prestataires). Le programme a également permis de créer de nouveaux postes techniques dans plusieurs administrations.

Les résultats de l'année 2020 ne pourront être totalement évalués qu'en 2021 : en effet, le nouveau financement en loi de finances 2020 du programme EIG a entraîné des changements de calendrier. Là où les promotions précédentes commençaient en janvier et se terminaient en novembre, la promotion EIG 4 a rejoint l'administration en septembre 2020, et terminera ses missions en juin 2021. C'est à ce moment-là que le comptage manuel pourra être effectué.

On note toutefois que 14 membres du commando UX ont continué en tant que contractuels suite à leur mission (13 au sein de la DINUM et 1 au sein de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA), jusqu'en décembre 2020.

Il a par ailleurs été identifié que l'un des enjeux à la pérennisation des EIG en tant que contractuels dans leurs administrations est rendue plus difficile d'une part faute d'ETP disponibles et d'autre part car les procédures de recrutement sont longues et doivent être fortement anticipées pour éviter un flottement après les 10 mois des EIG. Pour ce faire, l'équipe du programme à la DINUM a renforcé l'accompagnement des agents publics mentors sur le sujet de la pérennisation, avec la mise en place d'un guide de ressources et des réunions stratégiques individualisées.

2.3 – Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

Cet indicateur représente le nombre d'agents publics sélectionnés lors d'appels à projets et de recrutement dans des équipes déjà formées. Ces agents publics au profil "d'intrapreneurs" sont issus des administrations partenaires et rejoignent une équipe pour monter en compétence sur la réalisation de produits informatiques ou simplement pour partager leurs compétences métiers ou techniques.

105 agents publics ont rejoint la communauté beta.gouv.fr en 2020, et chacun est passé par une procédure d'embarquement destinée à les former à l'approche Startup d'Etat et à la culture numérique. Cette approche a été documentée dans doc.incubateur.net.

La création de 4 nouveaux incubateurs partenaires dans le réseau beta.gouv.fr, et le projet de création au minimum de 2 autres incubateurs en 2021, laissent à penser que le nombre d'agents publics intrapreneurs formés sera amené à fortement augmenter en 2021.

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	7 700 000 9 594 947	9 200 000 9 650 196	13 200 000
Total des AE prévues en LFI	1 500 000	7 700 000	9 200 000	13 200 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+3 828 138	+3 828 138	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 440 466	-887 032	-2 327 498	
Total des AE ouvertes	59 534	10 641 106	10 700 640	
Total des AE consommées	55 248	9 594 947	9 650 196	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	9 700 000 6 163 506	11 200 000 6 218 754	15 200 000
Total des CP prévus en LFI	1 500 000	9 700 000	11 200 000	15 200 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+3 828 138	+3 828 138	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 440 466	-628 517	-2 068 983	
Total des CP ouverts	59 534	12 899 621	12 959 155	
Total des CP consommés	55 248	6 163 506	6 218 754	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	7 200 000	7 200 000	7 200 000

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i>			
<i>Consommation 2019</i>			
	7 356 524		7 356 524
Total des AE prévues en LFI	7 200 000	7 200 000	7 200 000
Total des AE consommées	7 356 524		7 356 524

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i>			
<i>Consommation 2019</i>			
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	2 100 000	2 100 000	2 100 000
	5 971 406		5 971 406
Total des CP prévus en LFI	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Total des CP consommés	5 971 406		5 971 406

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	1 500 000	55 248	0	1 500 000	55 248
Rémunérations d'activité	0	1 500 000	39 926	0	1 500 000	39 926
Cotisations et contributions sociales	0	0	15 047	0	0	15 047
Prestations sociales et allocations diverses	0	0	276	0	0	276
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	7 356 524	7 700 000	9 594 947	5 971 406	9 700 000	6 163 506
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 356 524	7 700 000	9 594 947	5 971 406	9 700 000	6 163 506
Total hors FdC et AdP		9 200 000			11 200 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-1 440 466			-1 440 466	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+2 941 106			+3 199 621	
Total*	7 356 524	10 700 640	9 650 196	5 971 406	12 959 155	6 218 754

* y.c. FdC et AdP

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	2 990 000	4 000 000	3 828 138	2 990 000	4 000 000	3 828 138
Total	2 990 000	4 000 000	3 828 138	2 990 000	4 000 000	3 828 138

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		215 000		215 000				
03/2020		331 000		331 000				
05/2020		67 000		67 000				
07/2020		160 000		160 000				
08/2020		1 198 000		1 198 000				
09/2020		50 000		50 000				
10/2020		239 000		239 000				
11/2020		648 000		648 000				
12/2020		769 838		769 838				
01/2021		400 000		400 000				
Total		4 077 838		4 077 838				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/02/2020		603 618		1 280 390				
Total		603 618		1 280 390				

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2020		2 997 330		79 073				
Total		2 997 330		79 073				

DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/09/2020						249 700		249 700
Total						249 700		249 700

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020					300 000		300 000	
24/11/2020					1 145 466	4 487 980	1 145 466	487 980
Total					1 445 466	4 487 980	1 445 466	487 980

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/12/2020	5 000		5 000					
Total	5 000		5 000					

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020								1 500 000
Total								1 500 000

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	5 000	7 678 786	5 000	5 437 301	1 445 466	4 737 680	1 445 466	2 237 680

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	7 700 000 9 594 947	13 200 000 9 650 196	1 500 000 55 248	9 700 000 6 163 506	15 200 000 6 218 754
Total des crédits prévus en LFI *	1 500 000	7 700 000	9 200 000	1 500 000	9 700 000	11 200 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-1 440 466	+2 941 106	+1 500 640	-1 440 466	+3 199 621	+1 759 155
Total des crédits ouverts	59 534	10 641 106	10 700 640	59 534	12 899 621	12 959 155
Total des crédits consommés	55 248	9 594 947	9 650 196	55 248	6 163 506	6 218 754
Crédits ouverts - crédits consommés	+4 286	+1 046 159	+1 050 444	+4 286	+6 736 115	+6 740 401

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	9 200 000	9 200 000	0	11 200 000	11 200 000
Amendements	+1 500 000	-1 500 000	0	+1 500 000	-1 500 000	0
LFI	1 500 000	7 700 000	9 200 000	1 500 000	9 700 000	11 200 000

Les crédits du programme 352 inscrits dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 s'élèvent à 9,2 M€ en AE et 11,2 M€ en CP.

Entre le dépôt du projet de loi de finances et son adoption définitive, la répartition des crédits du programme a évolué, résultat d'un amendement parlementaire :

L'amendement n° II-1247 voté par l'Assemblée nationale a :

- **minoré les crédits hors titre 2** du programme 352 "Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État" de 1,5 M€ en AE et CP ;
- **majoré les crédits de titre 2** du programme 352 de 1,5 M€ en AE et CP afin de pérenniser le programme EIG au sein du "Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État".

Les crédits inscrits en loi de finances initiale (LFI) pour 2020 s'élèvent ainsi à 9,2 M€ en AE et 11,2 M€ en CP avec la répartition suivante :

- 1,5 M€ en AE et en CP en titre 2,

- 7,7 M€ € en AE et 9,7 M€ en CP hors titre 2.

■ MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Aucune modification de maquette budgétaire n'a été opérée en 2020.

■ JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les ressources du programme 352 fixées en LFI 2020 ont été modifiées en cours de gestion à la suite des ouvertures et annulations de crédits, opérées par voie réglementaire ou législative, énumérées ci-dessous :

Titre 2

Décrets de transfert sortant :

- décret n°2020-1015 du 7 août 2020 : transfert de 0,3 M€ en AE/ CP pour le financement du recrutement de designers d'intérêt général (DIG) et du commando UX ;
- décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 : transfert de 1,2 M€ en AE/ CP pour le co-financement de la 4^{ème} promotion des EIG.

Décret de virement

- décret n° 2020-1540 du 8 décembre 2020 : virement de 5 000 € en AE /CP sur le programme 352 en provenance du programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines ». Ce décret de virement est destiné à assurer la bonne exécution de la paye de 2 EIG de la direction du budget.

Hors Titre 2

Reports de crédits 2019 sur 2020

Le montant des reports de crédits résulte de l'application des articles 15-I et 15-III de la LOLF (arrêtés du 6 et du 12 février 2020) soit :

- 3 M€ en AE et 0,1 M€ en CP au titre des reports de 2019 sur 2020 ;
- 0,6 M€ en AE et 1,3 M€ en CP au titre des reports de crédits de fonds de concours.

Rattachement/annulations de fonds de concours

Après comptabilisation de l'annulation de 0,3 M€ en AE et CP, le montant des rattachements de crédits par voie de FDC s'élève à 3,8 M€ en AE et CP.

Transfert sortant

Décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 portant transfert de :

- 4 M€ en AE vers le programme 129 "Coordination du travail gouvernemental" pour la constitution d'un stock stratégique de PC portables ; 0,5 M€ en AE et CP vers le programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables » pour l'accélération du recours à la web-conférence de l'État ;
- 0,5 M€ en AE et CP vers le programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables » pour l'accélération du recours à la web-conférence de l'État.

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Annulation par voie législative

Une annulation de crédits est intervenue à hauteur de 1,5 M€ de CP dans le cadre de la loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020. Cette annulation résulte de l'exécution des crédits constatée en 2020 sur le programme 352 et de la prévision de consommation de fin d'année.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Le montant prévisionnel de rattachements de fonds de concours indiqué dans le projet annuel de performances 2020 était de 4 M€ en AE et CP hors titre 2.

Au 31 décembre 2020, le montant total des rattachements sur le fonds de concours 1-2-00548 "Participations diverses au financement de services publics innovants» s'est élevé à 4,1 M€ en AE et CP. Une annulation de crédits de 0,3 M € en AE et CP est toutefois intervenue portant le montant des rattachements à 3,8 M€ en AE et CP.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

Les crédits du programme 352 relèvent intégralement du Grand plan d'investissement (GPI) et sont à ce titre exonérés de mise en réserve, conformément à la circulaire du Premier ministre du 3 janvier 2018.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1025 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	+0,67
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	+0,67

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1025 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	+0,67	0,00	+0,67
Total	0,00	0,00	0,00	+0,67	0,00	+0,67

Avec la direction interministérielle numérique (DINUM), la direction du budget a été lauréate d'un programme Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) pour porter le projet (plate)forme JO 2024 identifié lors dernier hackathon, destiné à l'information et au suivi des coûts Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dans le cadre de ce projet, il a été recruté deux experts numériques (développement, design, data science) pour une durée de 10 mois (du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021). La solution la plus opérationnelle, qui a été adoptée pour permettre le co-financement des 2 EIG à hauteur de 40 % par la DINUM et 60 % par les MEF, a été la mise en œuvre d'une délégation de gestion pour la période de septembre 2020 à décembre 2020 et imputer sur le P352 les rémunérations de ces deux agents. C'est pourquoi il est constaté des dépenses de paies sur le programme alors que cela n'avait pas été envisagé lors de l'élaboration de la LFI.

A partir de 2021, et jusqu'à la fin du contrat (juin 2021), les rémunérations seront imputées sur le programme 218 (UO de la DB)

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	Schéma d'emplois
							Réalisation	Prévision PAP
1025 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	9,00	+2,00	0,00
Total	0,00	0,00		2,00	2,00		+2,00	0,00

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI	Réalisation	<i>dont mesures de transfert</i>	<i>dont mesures de périmètre</i>	<i>dont corrections techniques</i>	ETP au 31/12/2020
	ETPT	ETPT				
Administration centrale	0,00	0,67	0,00	0,00	0,00	2,00
Total	0,00	0,67	0,00	0,00	0,00	2,00

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0,00	0,67
Total	0,00	0,67
Transferts en gestion		0,00

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
Rémunération d'activité		1 500 000	39 926
Cotisations et contributions sociales			15 047
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :			
– Civils (y.c. ATI)			
– Militaires			
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations			15 047
Prestations sociales et allocations diverses			276
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)		1 500 000	55 248
Total titre 2 (hors CAS Pensions)		1 500 000	55 248
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

Le programme 352 a été doté en loi de finances initiale 2020 de 1,5 M€ en crédits de titre 2. Ces crédits ont permis de cofinancer le programme d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG) et de financer le commando UX. Comme indiqué supra, les transferts suivants sont intervenus en cours de gestion 2020 :

- un premier transfert sortant vers le programme 129 pour un montant total de 300 000 € en AE et CP pour le financement du Commando UX (décret n°2020-1015 du 7 août 2020) ;

- un deuxième transfert interministériel de crédits (Décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020) pour un total de 1 145 466 € en AE et CP pour le financement des EIG vers les 8 programmes suivants :

- un transfert de 460 719 € vers le programme 129 "Coordination du travail gouvernemental" pour le recrutement de deux EIG "LINK" et de profils atypiques sur des projets d'innovation numérique à partir des emplois de la direction interministérielle du numérique sur le programme 129 ;
- un transfert de 57 414 € vers le programme 152 "Gendarmerie nationale" pour financer quatre mois de rémunération de trois EIG recrutés par la Gendarmerie nationale pour le défi "NEOTac" ;
- un transfert de 54 519 € vers le programme 181 "Prévention des risques" pour financer quatre mois de rémunération de deux EIG recrutés par l'Autorité de sûreté nucléaire pour le défi "SIANCE" ;
- un transfert de 53 775 € vers le programme 216 "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur" pour financer quatre mois de rémunération de deux EIG recrutés par le ministère de l'Intérieur pour le défi "Open collectivités" ;
- un transfert de 248 965 € vers le programme 217 "Conduite et pilotage des politiques d'équipement" (ministère de la Transition écologique) pour financer quatre mois de rémunération de deux EIG sur le défi "EnviNorma", de trois EIG sur le défi "Monitor Fish", de deux EIG sur le défi France transition" et de deux EIG sur le défi "Cap Qualif" ;
- un transfert de 80 624 € vers le programme 220 "Statistiques et études économiques" pour financer quatre mois de rémunération de trois EIG recrutés par l'Institut national des statistiques et des études économiques pour le défi "SSP Datalab" ;
- un transfert de 108 000 € vers le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" (ministère de la Culture) pour financer quatre mois de rémunération de deux EIG sur le défi "Atlas culture" et de deux EIG sur le défi "SED Accord" du programme VITAM ;
- un transfert de 81 450 € vers le programme 310 "Conduite et pilotage de la politique de la justice" pour financer quatre mois de rémunération de trois EIG recrutés par la Cour de cassation pour le défi "LABEL".

A l'issue de ces transferts, le disponible était de 54 534 €. Cette ressource étant insuffisante pour couvrir la rémunération des 2 EIG sur le défi « Datalympics » de la direction du budget, cette dernière a alors procédé à la mise en place d'un complément de 5 000 € en AE/CP par décret de virement (décret n° 2020-1540 du 8 décembre 2020). Au final, **55 248 € en AE et CP ont été consommés** directement sur le programme 352 pour le co-financement de ces 2 EIG.

Le programme 352 affiche un disponible de 4 286 € en fin d'exercice budgétaire.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

Socle d'exécution 2019 retraitée

Exécution 2019 hors CAS Pensions

Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019

Débasage de dépenses au profil atypique :

- GIPA
- Indemnisation des jours de CET
- Mesures de restructuration
- Autres dépenses de masse salariale

Impact du schéma d'emplois

EAP schéma d'emplois 2019

Schéma d'emplois 2020

Mesures catégorielles

Mesures générales

Rebasage de la GIPA

Variation du point de la fonction publique

Mesures bas salaires

GVT solde

GVT positif

GVT négatif

Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA

Indemnisation des jours de CET

Mesures de restructurations

Autres rebasages

Autres variations des dépenses de personnel **0,06**

Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23 0,00

Autres variations 0,05

Total **0,06**

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1024 – Catégorie A+	6 872	6 872	0	4 991	4 991	0

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 10 641 106	CP ouverts en 2020 * (P1) 12 899 621
AE engagées en 2020 (E2) 9 594 947	CP consommés en 2020 (P2) 6 163 506
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 2 078 361
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 1 046 159	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 4 085 145

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 2 203 176				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 2 203 176	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 2 078 361	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 124 815
AE engagées en 2020 (E2) 9 594 947	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 4 085 145	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 5 509 803
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 5 634 617
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 5 634 617
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) constatés à l'issue de la gestion 2019 était de 2,2 M€ (cellule R3).

Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2020 est de 9,6 M€ (cellule E2).

Au cours de l'exercice 2020, des paiements ont été réalisés à hauteur de 6,2 M€ (Cellule P2). Sur ce montant, 4,1 M€ ont permis de payer les engagements de l'année 2020 (cellule P4), et 2,1 M€ ont permis de solder des engagements réalisés les années antérieures (cellule P3).

Ainsi, au 31 décembre 2020, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 5,6 M€ (cellule R6)

Le montant total des restes à payer enregistrés fin 2020 est en hausse par rapport à ceux enregistrés en fin d'année 2019 : 5,6 M€ en 2020 (cellule R6) contre 2,2 M€ en 2019 (cellule R3). Cette augmentation s'explique par le volume des engagements réalisés lors du dernier trimestre 2020 décalant les paiements sur la gestion 2021.

En 2021, un volume de CP de 5,6 M€ (cellule P5) sera consacré au règlement de ces restes à payer.

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	1 500 000 55 248	11 700 000 9 594 947	13 200 000 9 650 196	1 500 000 55 248	13 700 000 6 163 506	15 200 000 6 218 754

Les grandes tendances de l'exécution 2020 :

- Crédits généraux : consommation dynamique, quatre appels à projets, fonctionnement EIG, transferts stock stratégique de PC et Web conférence ;
- Fonds de concours : rattachements et exécution en ligne avec la prévision en LFI 2020 traduisant la poursuite de la montée en puissance des partenariats initiés par l'incubateur.

En hors titre 2, les crédits consommés s'élèvent à 9,6 M€ en AE et 6,2 M€ en CP, en diminution de 18 % en AE et 45% en CP par rapport à la prévision du projet annuel de performance 2020.

Cet écart s'explique, d'une part, par l'évolution des besoins en cours de gestion que reflète l'évolution des ressources allouées à cette action :

- 1 - reports de crédits 2019 sur 2020 : 3 M€ en AE et 0,1 M€ en CP ;
- 2 - reports de crédits de fonds de concours : 0,6 M€ en AE et 1,3 M€ en CP ;
- 3 - ouvertures de crédits de fonds de concours : 4,1 M€ en AE et CP ;
- 4 - annulations de crédits ouverts par voie de fonds de concours : 0,2 M€ en AE et CP ;
- 5 - décret de transfert sortant pour le stock stratégique de PC portables : - 4 M€ en AE ;
- 6 - décret de transfert sortant pour la Web conférence : - 0,5 M€ en AE et CP ;
- 7 - LFR : - 1,5 M€ en CP ;
- 8 - retraits d'AE sur engagements juridiques d'années antérieures : - 0,10 M€ ;
- 9 - recyclage autorisé : - 0,06 M€ ;
- 10 - rétablissements de crédits : - 0,7 M€ en AE et CP.

D'autre part, des crédits n'ont pas été consommés à hauteur de :

- 0,9 M€ en AE dont 0,5 M€ de crédits FDC
- 6,7 M€ en CP dont 3 M€ de crédits FDC.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 500 000	55 248	1 500 000	55 248
Rémunérations d'activité	1 500 000	39 926	1 500 000	39 926

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Cotisations et contributions sociales		15 047		15 047
Prestations sociales et allocations diverses		276		276
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	11 700 000	9 594 947	13 700 000	6 163 506
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	11 700 000	9 594 947	13 700 000	6 163 506
Total	13 200 000	9 650 196	15 200 000	6 218 754

Hors titre 2 : Dépenses de fonctionnement

Fonds FAST de cofinancement des startups d'État

Prévision LFI : 5 M€ en AE et CP

Consommation : 2,3 M€ et 0,9 M€ en CP

La DINUM accompagne l'émergence, l'accélération et l'industrialisation des startups d'État à succès. Ce soutien financier doit permettre de créer davantage de produits numériques et de favoriser le changement d'échelle des startups d'État les plus prometteuses.

En 2020, la DINUM a lancé quatre appels à candidatures avec 22 services numériques lauréats et le déploiement d'une enveloppe de 3,7 M€ :

- les appels à projets FAST 3 et 4 afin de soutenir des solutions numériques existantes et ayant fait la preuve de leur impact, puis développées et en favoriser le passage à échelle ;
- les 5^{ème} et 6^{ème} appels à projets pour soutenir des solutions numériques existantes, développées par des administrations publiques (Etat ou collectivités territoriales), afin d'en accélérer le déploiement et d'en favoriser le passage à échelle.

Animation des startups d'État

Prévision LFI : 4,2 M€ en AE et 6,2 M€ en CP

Consommation : 4,1 M€ en AE et 3,9 M€ en CP

Dans son rôle d'animation d'un réseau d'incubateurs ministériels, la DINUM mobilise des coaches et des expertises pointues qui accompagnent les agents publics (intrapreneurs) dans la création de services numériques. Ce soutien permet de faire monter en puissance ces agents publics et favorise l'appropriation des méthodes agiles. Cet appui prend également la forme du développement de composants techniques et fonctionnels mutualisés sur des domaines largement partagés entre les startups d'État, afin de raccourcir le cycle de développement des nouvelles startups d'État.

Les dépenses peuvent être déclinées par postes de dépenses comme suit :

L'accompagnement transverse à la construction de startups d'État : formalisation des travaux de pré-incubation, accompagnement des territoires, consolidation : 1,4 M€ en AE et 0,8 M€ en CP

Lorsqu'une administration souhaite entrer dans le programme startups d'État, la DINUM finance une "phase d'investigation" ou "phase de pré-incubation", à savoir l'accompagnement par un coach beta.gouv.fr pour valider que le problème à résoudre est assez criant pour justifier le lancement d'une solution numérique sous format startup d'État. Ces coaches, entrepreneurs ou designers, vont permettre la réalisation d'une quarantaine d'investigations.

L'accompagnement transverse à l'accélération de startups d'État : experts en acquisition et croissance : 0,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP

Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Programme n° 352 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Lorsqu'un service numérique développé selon l'approche startup d'État a une utilité avérée et est assez mature pour envisager un passage à l'échelle, il passe en "phase d'accélération". Cette phase vise à élargir le périmètre du service et à le déployer au maximum d'utilisateurs pour accroître son impact. Elle suppose la montée en compétences des équipes en charge des services numériques en question pour mieux gérer le support des utilisateurs, assurer une communication plus large, garantir la possibilité d'une montée en charge, mieux suivre les métriques d'impacts... La DINUM s'appuie sur des experts en acquisition et croissance pour accompagner ces équipes.

L'accompagnement UX transverse (amélioration de l'expérience utilisateur) : 0,7 M€ en AE et 0,5 M€ en CP

Une équipe d'experts en design et en expérience utilisateur peut être sollicitée par les équipes de startups d'État pour une intervention ponctuelle.

L'accompagnement à l'industrialisation des startups d'État (coaching consolidation des startups d'État, phase de transfert) : 0,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP

La dernière étape du programme beta.gouv.fr est la phase de transfert (ou phase de consolidation). La DINUM mobilise des coachs pour aider l'administration porteuse à pérenniser le service numérique dans une structure propice à maintenir l'approche centrée sur les utilisateurs dans la durée.

Soutien ponctuel aux startups : 0,2 M€ en AE et 1,6 M€ en CP

L'appui sécurité pour la mise en conformité des produits en construction et la sensibilisation des équipes : 0,2 M€ en AE et 0,1 M€ en CP

Formations, évènements, outils transverses : 0,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP

L'animation et l'accompagnement de la communauté EIG : 0,1 M€ en AE et 0,9 M€ en CP

Plan de relance : financement d'une prestation d'appui au cadrage du volet numérique : 0,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP.

Coopérations public-public (fonds de concours)

Prévision : 4 M€ en AE et CP

Rattachements : 4,1 M€ en AE et CP

Consommation : 3,9 M€ en AE et 2,1 M€ en CP

Le programme a noué en 2020 de nombreux partenariats avec d'autres entités publiques pour permettre la création de services publics numériques de qualité afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités. Les recettes sur fonds de concours se maintiennent à un bon niveau démontrant la mobilisation constante de la mission "Beta" de la DINUM et sa capacité à nouer ces partenariats.

La consommation telle que présentée ne prend pas en compte les rétablissements de crédits intervenus sur le programme pour un montant total de 0,7 M€ en AE et CP. Ces rétablissements diminuent la consommation sur le poste de dépenses "Animation des startups d'État".

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	9 200 000	9 200 000	55 248	5 695 770	5 751 018
Crédits de paiement	0	11 200 000	11 200 000	55 248	4 056 394	4 111 642

La construction du tableau devrait être la suivante :

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	1 500 000	7 700 000	9 200 000	55 248	5 695 770	5 751 018
Crédits de paiement	1 500 000	9 700 000	11 200 000	55 248	4 056 394	4 111 642

Les crédits du programme 352 relèvent intégralement du Grand plan d'investissement (GPI).